Image not found or type unknown

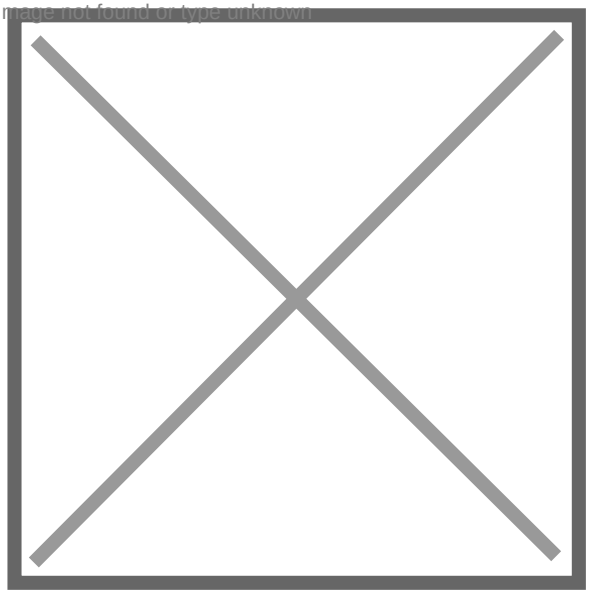

Comment récupérer ma voiture?

Par **sophie040**, le **25/01/2011** à **23:45**

Bonsoir,

je vais essayer de m'exprimer le mieux possible pour j'espère avoir le plus de détails possible sur ce que je peux sur ma situation....
j'ai acheter il y à 5ans maintenant une voiture, (je précise que c'est une voiture neuve), pour aider une amie en difficulté le soucis c'est que le concessionnaire auto à mis aussi la facture au nom de cette personne pour la préfecture pour faire la carte grise, donc pour en venir à ma question, j'ai régler cette voiture comptant en chèque de banque est ce que je peux espèrer un recours pour récupérer cette voiture vu que la personne n'as jamais fait le moindre effort pour me rembourser c'est 15 500€?

En vous remerciant par avance de toute vos réponse et vous souhaite une très bonne année 2011

Par **mimi493**, le **25/01/2011** à **23:47**

Avez-vous fait faire une reconnaissance de dettes ?
En l'absence de reconnaissance, vu que vous avez sciemment mis la facture au nom de l'amie, elle pourra arguer du cadeau.

Par **sophie040**, le **25/01/2011** à **23:57**

Bonsoir,

non malheureusement je n'ai pas fait de reconnaissance de dette...
et pour la facture en faite c'est le concessionnaire qui à mis à son nom pour pouvoir faire la carte grise pour la préfecture....

Par **mimi493**, le **26/01/2011** à **10:14**

vous avez laissé faire le vendeur, donc vous étiez d'accord, c'est le seul point important. Elle a la facture à son nom, c'est donc SA voiture.
Tentez la LRAR de mise en demeure de rembourser la somme d'argent prêtée.

Par **sophie040**, le **26/01/2011** à **15:05**

oui pour qu'elle puisse conduire la voiture pour la carte grise.....
Merci pour vos conseil...
LRAR c'est quoi?
est ce qu'il y à pas un moyen je sais pas abus de confiance non?

Par **nathycar**, le **22/09/2013** à **12:41**

Bonjour,
Mon ex est en possession de mon véhicule qui est immatriculé à mon nom il l'assure a son nom, il n'a pas fait le controle technique donc je recois un proces que je paies, je n'ai plus la main sur ce véhicule pour pouvoir faire les démarches du controle technique étant donné qu'il est a 1200kms, je souhaite lui cedé le véhicule je lui ai envoyé les papiers il ne veut pas les signer, que puis je faire? ai je le droit de déposer plainte pour vol étant donné qu'il veut garder le véhicule mais ne pas faire les papiers comme je souhaiterai le faire?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés